
WISER Pan Africa

Réunion de groupe d'experts

Dakar

29 juin 2018

Note conceptuelle

Validation d'une étude sur la politique de partage des données météorologiques et climatiques en Afrique

I. Contexte

Les services d'informations climatiques, que constituent la production, la présentation et la diffusion de données météorologiques et climatiques pour en assurer l'utilisation, sont indispensables en appui aux mesures d'adaptation au changement climatique et de développement résilient¹. Ces informations permettent de décrire les conditions météorologiques et climatiques historiques, actuelles et futures et peuvent fournir des prévisions quotidiennes, mensuelles, saisonnières ou décennales et des projections sur des échelles de plusieurs décennies ou de tout un siècle². Les services d'informations climatiques tiennent aussi compte de l'impact du climat sur les humains et les systèmes naturels.

En Afrique, les services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) sont habituellement ceux qui développent et fournissent les services d'informations climatiques et leurs activités sont appuyées par un réseau de stations météorologiques qui mesurent divers paramètres, dont les précipitations et les températures, sous la direction de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Il existe plusieurs types de services d'informations climatiques et aussi plusieurs types de prestataires de services, que ce soit les instituts nationaux ou les centres régionaux de recherche, ainsi que les cabinets de conseil, les associations nationales, les compagnies d'assurance et le secteur privé.

Les prestataires de services d'informations climatiques ne sont pas forcément ceux qui produisent les données météorologiques et climatiques dont ils se servent. Ils peuvent utiliser les données que mettent à leur disposition d'autres propriétaires ou prestataires et y ajouter de la valeur (connaissances et savoirs) pour développer des informations et les fournir aux usagers particuliers qui en ont besoin³. Les données requises pour le suivi et les prévisions météorologiques et climatiques, pour développer des outils et créer des produits relevant des services d'informations climatiques, appartiennent pour la plupart aux SMHN. De plus, le suivi et la prévision des phénomènes météorologiques extrêmes (que sont par exemple les cyclones tropicaux, les systèmes convectifs d'échelle moyenne et les sécheresses) et le développement d'outils exigent des données allant au-delà des frontières nationales, comme l'explique le

¹ Commission économique pour l'Afrique, *Science, information et services climatiques en Afrique : état, lacunes et enjeux*, ClimDev Afrique, Note d'orientation de politique No. 1 (Addis-Abeba, 2013).

² Organisation météorologique mondiale, *Annexe du Plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatiques – composante observations et surveillance* (Genève, 2014).

³ Osvaldo Néstor Feinstein et Ignacio Llovet, *Assessment of Climate Services work by the CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS) report* (Copenhague, 2014).

rapport de 2014 de l'OMM déjà cité. Enfin, les centres de recherche et le secteur privé ont des possibilités de développer des outils et d'ajouter énormément de valeur aux données produites par les SMHN. Il faudrait formuler des normes et procédures de partage des données pour réglementer ces échanges entre les pays, les centres régionaux de recherche et les organisations non gouvernementales. C'est pourquoi le douzième Congrès de l'Organisation météorologique mondiale a adopté sa résolution 40 (Cg-XII) sur les politiques et pratiques adoptées par l'OMM pour l'échange de données et de produits météorologiques et connexes, qui inclut des principes directeurs applicables aux relations entre partenaires en matière de commercialisation internationale des données météorologiques et autres produits connexes.

Cette résolution 40 assure que les échanges internationaux de données météorologiques et climatiques soient gratuits et sans restriction, permettant à tous les membres d'élaborer les prévisions et avis météorologiques requis pour la fourniture de leurs services. Les membres signifiant les pays, la résolution s'applique aux SMHN et aux réseaux nationaux et intergouvernementaux de météorologie. La résolution reconnaît par ailleurs l'importance du partage de données, indispensable pour comprendre le climat, étudier les phénomènes climatiques graves et extrêmes, fournir des services d'alerte précoce et aider en général les communautés à s'adapter au changement climatique grâce aux services climatiques offerts. La résolution 40 met de surcroît en exergue le fait que les chercheurs et les éducateurs (qui sont nombreux à fournir des services climatiques) dépendent de leur accès à des données météorologiques et connexes. Elle fait aussi ressortir l'existence d'une tendance à la commercialisation croissante de nombreux services des SMHN et du secteur privé.

Le Centre africain pour les politiques en matière de climat (CAPC), par le truchement du projet de Service d'information météorologique et climatique pour l'Afrique (WISER), financé par la composante panafricaine du Ministère britannique du développement, a examiné la mise en application de la résolution 40 de l'OMM dans le contexte africain pour appuyer le développement de services d'informations climatiques en vue de favoriser une adaptation durable au changement climatique et le développement de la résilience du continent.

II. Objectif

La réunion du groupe d'expert a pour objectif général d'examiner un document sur la mise en application des normes et procédures de partage de données hydrométéorologiques (y compris les données climatiques) en Afrique, sur la base de la résolution 40 de l'OMM, pour faciliter la production, l'application et l'utilisation des services d'information climatique sur le continent. Les objectifs spécifiques de la réunion sont les suivants :

- Examiner les pratiques actuelles d'échanges de données dans le cadre de la résolution 40 de l'OMM dans le contexte de l'application et de l'utilisation des services d'informations climatiques pour la planification du développement ;
- Recenser les obstacles qui entravent les échanges de données et formuler des recommandations visant à favoriser ces échanges afin de promouvoir l'utilisation des données hydrométéorologiques en appui à l'utilisation des services d'informations climatiques en Afrique ;
- Comprendre les pratiques d'échanges de données actuellement utilisées par les SHMN et les centres régionaux de recherches climatologiques ;
- Déterminer quels domaines pourraient permettre d'améliorer la résolution 40 de l'OMM.

III. Résultat escompté

- Un rapport complet sur l'utilisation, les problèmes et les pratiques concernant la mise en application de la résolution 40 de l'OMM pour les échanges de données hydrométéorologiques et climatiques en Afrique.

Ordre du jour provisoire

Réunion du groupe d'experts sur la validation d'une étude sur la politique de partage des données météorologiques et climatiques en Afrique

Heure		Personnes responsables
9 heures – 9 h 15	Séance d'ouverture	CAPC
9 h 15 – 9 h 30	Allocutions de bienvenue	Centre africain pour les applications de la météorologie au développement, OMM
9 h 30 – 9 h 45	Objectifs de la réunion et présentation des participants	CAPC
9 h 45 – 10 heures	Présentation des participants	
10 heures – 10 h 30	Pause Photo de groupe	
10 h 30 – 11 h 30	Présentation du rapport	Sylla Bamba, Centre ouest-africain de service scientifique sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres
11 h 30 – 12 h 30	Débat général	
12 h 30 – 13 h 30	Déjeuner	
13 h 30 – 15 heures	Présentations d'études de cas de pratiques d'échanges de données hydrométéorologiques (cinq minutes par intervention) <ul style="list-style-type: none"> • Quatre SMHN • Quatre centres régionaux 	
15 heures – 15 h 30	Pause	
15 h 30 – 16 h 30	Séances parallèles <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques actuelles d'échanges de données – résolution 40 de l'OMM • Application de la résolution • Pratiques exemplaires et réussites • Obstacles aux échanges de données 	À déterminer
16 h 30 – 17 heures	Rapports des séances parallèles	
17 heures – 17 h 30	Séance de clôture	CAPC